

Rapport d'évaluation

Plan d'action
YPREMA



Décembre 2025

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise YPREMA dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

YPREMA			
Date d'adhésion au programme	30/08/2022	Date d'engagement dans le programme	24/02/2023
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans (2023-2027)		

Date de transmission du rapport de suivi	13/11/2025
Plan d'action évalué	1er plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	12/2022-12/2024
Date de publication du rapport d'évaluation	12/2025

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un bureau d'étude mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La validation de l'analyse technique par un jury**: assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	4
I.3 Cadre mis en place et description des actions	6
II. Evaluation	7
II.1 Synthèse de l'évaluation	7
II.1.1 Adéquation des informations fournies	7
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	7
II.1.3 Conclusion évaluative.....	7
II.1.4 Actions coups de cœur	8
III. Recommandations	9
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	9
III.1.1 Précision du plan d'action.....	9
III.1.2 Complément au plan d'action	9
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre	9
IV. Synthèse des retours du jury	10

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	10 sites d'exploitation en Ile-de-France, Bretagne et Grand Est
Secteurs d'activité	Recyclage de matériaux de déconstruction du BTP, ainsi que transformation des machefers d'incinération et des terres inertes. Réception des déconstruction pré-triées et production d'éco matériaux (béton concassé, urbasol, eco grave)
Chiffre d'affaires	29 millions d'euros en 2024
Nombre d'employés	100 (PME)
Site web de l'entreprise	https://yprema.fr/

I.1 Engagements préexistants

L'entreprise indique avoir aucun engagement préexistant.

I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

L'entreprise a réalisé la synthèse suivante de ses **impacts** principaux le long de la chaîne de valeur :

1. Achat de matériaux naturels (Changement d'usage des sols, surexploitation des ressources naturelles, pollutions et nuisances)
2. Transport amont et livraison (changement climatique, introduction d'espèces exotiques envahissantes)
3. Transformation des matériaux (surexploitation des ressources naturelles et pollutions et nuisances).

La hiérarchie des contributions aux pressions suivante a été établie :

1. Changement climatique
2. Pollutions et nuisances
3. Introduction d'espèces exotiques envahissantes

Synthèse des **dépendances** aux services écosystémiques :

- Yprema est très dépendant :
 - de l'eau (service d'approvisionnement)
 - De la régulation du climat et de la qualité de l'air (service de régulation)
 - De la formation des sols et du contrôle de l'érosion des sols (service de régulation)
 - du maintien du paysage (service culturel)
- Yprema est moyennement dépendant : du bien-être sur site véhiculé par la biodiversité (service culturel)
- Yprema est faiblement dépendant : du cycle de l'eau et de la purification de l'eau (service de régulation)

Synthèse de l'analyse des risques et opportunités :

RISQUES :

- Opérationnels
 - Accessibilité au foncier difficile ;
 - Disponibilité de la ressource en eau ;
 - Augmentation du coût de la ressource en eau.
- Marché/produit :
 - Des exigences de la part des clients vis-à-vis des engagements biodiversité de leurs fournisseurs qui évoluent ;
 - Attente vis-à-vis de leur secteur sur le sujet de la biodiversité : secteur identifié comme étant fortement impactant.
- Réglementaire :
 - Restriction de l'activité liée à la qualité de l'air et/ou de l'eau ;
 - Restriction liée aux prélèvements de l'eau (arrêté sécheresse).
- Réputation :
 - Activité industrielle identifiée comme source de dommages environnementaux.

OPPORTUNITES :

- Opérationnelles :
 - Amélioration du bien-être des collaborateurs sur site et de leur fierté d'appartenance à l'entreprise ;
 - Diminution des nuisances.
- Marché/produit :
 - Facilitation de l'accès à certains marchés grâce à des engagements biodiversité forts ;
 - Intégration de critères biodiversité dans le choix des fournisseurs en matériaux contribuant à des changements de pratique en matière de biodiversité.
- Réglementaire :
 - Anticipation de la réglementation liée à l'artificialisation des sols ;
 - Réglementation en matière de reporting sur le sujet de la biodiversité (en cours d'élaboration).
- Réputation :
 - Amélioration de l'image de l'activité industrielle (intégration paysagère, protection de l'environnement et du paysage...) ;
 - Renforcement des engagements RSE de l'entreprise ;
 - Renforcement de l'ancrage local : consolidation des dialogues enclenchés, partage de connaissance sur la biodiversité local, développement de nouveaux partenariats ...

Quatre enjeux prioritaires pour YPREMA en matière de biodiversité ont été identifiés :

- TRANSPORT : poursuivre et renforcer les actions entreprises pour la réduction de l'impact du transport des matières premières et des produits qui sortent des plateformes.
- IMAGE DE L'ENTREPRISE : être identifié comme un acteur soucieux/contributif de la préservation de la biodiversité.
- ATTENTES DU MARCHÉS : répondre aux attentes du marché ; la biodiversité est un sujet incontournable pour les acteurs de la production de granulats et plus globalement le secteur BTP-Construction.
- REGLEMENTATION : Anticipation des réglementations à venir sur le sujet de la biodiversité et l'eau.

1.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Le périmètre couvre l'ensemble des sites YPREMA et toute la chaîne de valeur.		
Durée prévue pour la mise en œuvre	4 ans		
Nombre d'actions cœur de métier	10	Nombre d'actions complémentaires	8
Actions cœur de métier	<ul style="list-style-type: none">1. Garantir un niveau minimal (10% de la surface du site) de surface d'espaces verts sur tous les sites actuels et futurs dès 20232. Fixer un minimum de 10% du tonnage annuel transporté par des transports alternatifs aux camions thermiques sur les sites fluviaux dès 2023 et 12% à l'horizon 20253. Intégrer dans la politique achat responsable de critères de sélection des fournisseurs de matériaux naturels en lien avec la biodiversité dès 2023 et 90% des fournisseurs répondent à ces critères en 20254. Intégrer la biodiversité auprès de 100% des prestataires en charge des études et aménagements paysagers et entretien des espaces vert dès 20245. Mettre en place une gestion écologique sur nos espaces verts intégrant des plans de gestion des espèces exotiques envahissantes identifiées sur tous nos sites dès 20236. Maintenir le suivi et la maîtrise des perturbations générées par l'activité de nos sites dès 20237. Intégrer dans tous les cahiers des charges d'entretien des espaces verts des objectifs d'augmentation de la biodiversité végétale lors des campagnes de plantation d'ici 20258. Equiper 100% des sites d'un outil de suivi des actions mises en place d'ici 20259. Equiper tous nos sites d'un outil de suivi de l'empreinte carbone du transport des matériaux transformés d'ici 202510. Cartographier les zones aménageables pour la biodiversité de tous nos sites et aménager au moins une zone identifiée par site d'ici 2025		
Actions complémentaires	<ul style="list-style-type: none">1. Sensibiliser tous les collaborateurs à la biodiversité en 2023 en organisant 1 animation par an sur la biodiversité dès 20232. Communiquer au moins 1 fois par an sur nos actions biodiversité et leurs avancées dès 20233. Former les collaborateurs cibles à la biodiversité d'ici 20254. Une recherche de nouveaux partenaires en lien avec la biodiversité est étudiée pour tous les sites d'ici 20235. Organiser au moins une occasion par an de dialogue avec les parties-prenantes sur le sujet de la biodiversité dès 20236. Equiper tous les sites de panneaux pédagogiques et réaliser 2 communications par an sur la biodiversité chez YPREMA à destination des collaborateurs d'ici 20257. Installer des dispositifs d'accueil et d'observation de la faune de nos sites d'ici 20258. Connaître et suivre la biodiversité de tous nos sites tous les 3 ans dès 2023		

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

L'entreprise a réalisé une évaluation exhaustive de ses impacts, dépendances, risques et opportunités vis-à-vis de la biodiversité.

De nombreuses actions sont présentées et semblent couvrir les enjeux décrits par l'entreprise. Les actions sont très bien suivies et la plupart mises en oeuvre dans les temps. Le plan d'action aurait pu être plus restreint pour éviter l'abandon de deux actions complémentaires qui n'étaient finalement pas réalisables (aurait pu être identifié si les moyens avaient été décrits).

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadre
Suffisant	Suffisant	Suffisant	A renforcer	Exemplaire

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	Suffisant	Suffisant	À renforcer

II.1.3 Conclusion évaluative

YPREMA propose un plan d'action très complet construit à partir d'un diagnostic rigoureux et pertinent. On sent une réelle implication du pilote et du CODIR qui apporte de la confiance dans la qualité du plan d'action, son intégration dans l'entreprise et sa mise en œuvre. Les actions sont particulièrement bien détaillées ce qui montre la projection et qui a permis une mise en œuvre globalement satisfaisante.

Pour aller plus loin il pourrait être pertinent de chercher à renforcer les actions (ou l'ambition de l'action 3) autour de l'amont/des achats et il sera peut-être nécessaire de recentrer les moyens financiers et humains disponibles (quitte à réduire le nombre d'actions complémentaires sur site).

II.1.4 Actions coups de cœur

Les actions coup de cœur sont des actions ambitieuses ou originales que nous invitons à poursuivre et à développer.

Action cœur de métier n°3 : Intégrer dans la politique achat responsable de critères de sélection des fournisseurs de matériaux naturels en lien avec la biodiversité dès 2023 et 90% des fournisseurs répondent à ces critères en 2025

C'est une action particulièrement impactante et bien pensée de manière opérationnelle grâce à l'inclusion de ce critère dans les informations demandées lors de l'inscription d'un nouveau fournisseur de matériau naturel/exutoire.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

La synthèse des enjeux est finalement très large et ne précise pas assez ce qui est sous-entendu par les quatre enjeux prioritaires (ex : « répondre aux attentes du marché » : qu'est-ce que cela sous-entend ? Qu'est-ce qui doit être adressé ?)

Il serait pertinent de mieux décrire comment le plan d'action permet réellement de traiter les enjeux identifiés dans le diagnostic et pourquoi certains aspects ne sont pas abordés dans le plan d'action.

Quelques indicateurs sont à préciser :

- qu'est-ce qui est considéré comme un "mode de transport alternatif" ?
- Qu'est-ce qui est derrière l'indicateur "rapport de surveillance environnementale", est-ce le nombre de rapports ? Quand est-ce qu'un rapport est réalisé ? Par qui ? Quel lien avec les systèmes de maîtrise des nuisances ?
- Qu'est-ce qui est considéré comme une "occasion de dialogue avec les parties-prenantes" ?
- Il serait plus pertinent de suivre la part (en %) de sites avec au moins un panneau plutôt que le nombre de panneaux car l'objectif est d'équiper tous les sites.
- Qu'est-ce qui est considéré comme un "dispositif d'accueil et d'observation de la faune" ?

De manière générale la structure du plan d'action pourrait être revue car en l'état plusieurs actions portent sur les mêmes thématiques (ex : les actions 1, 6 et 10 pourraient être fusionnées, tout comme les actions 5 et 7). Cela permettrait une simplification de ce plan d'action très riche et faciliterait le suivi et l'évaluation.

III.1.2 Complément au plan d'action

Il serait pertinent de développer plus d'actions liés à la réduction des impacts des matériaux achetés (se concentrer par exemple sur une certification spécifique pour un matériaux ou un critère complémentaire ?) ainsi qu'à la protection des aquifères dont dépendent l'entreprise via par exemple du mécénat ou le déploiement de solutions fondées sur la nature en partenariat avec les acteurs locaux.

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

La mise en œuvre du plan d'action est en bonne voie et à poursuivre. Il pourrait être pertinent de réfléchir à une amélioration du plan d'action pour mieux couvrir les impacts et dépendances principaux identifiés.

IV. Synthèse des retours du jury

La validation de l'évaluation est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Ce passage en jury vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part de ses membres.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury était tout à fait d'accord avec la conclusion et les justifications.

RECOMMANDATIONS

Le jury était tout à fait d'accord avec les recommandations.

Dans le cadre de la suite de la mise en œuvre du plan d'action actuel le jury encourage Yprema :

- à renforcer son ancrage territorial et la collaboration avec des parties prenantes locales notamment pour étendre ses engagements sur ses sites à l'échelle des territoires sur lesquels ils sont implantés, en collaboration avec les autres acteurs.
- s'assurer d'intégrer l'évaluation de la proximité à des zones clé de biodiversité ou l'existence de certifications (à l'échelle des sites et produits)

Le jury recommande d'améliorer la structure du plan d'action dans le cadre du prochain plan d'action (fusion de certaines actions, notamment celles sur la gestion sur les sites) afin de mieux suivre, et évaluer l'ambition des actions.